

24 AVR. 1998

ARRIVÉ
N°

**Compte rendu du
Conseil des Etudes et
de la Vie Universitaire
du 9 Avril 1998**

Les décisions

- Installation du nouveau CEVU
- Désignation des membres des commissions
- Avis favorable pour deux personnalités extérieures
- Avis favorable à la nomination de vice-présidents
- Avis favorable à la diffusion et la mise en oeuvre du questionnaire d'évaluation des enseignements
- Avis sur les demandes de créations de nouveaux diplômes pour la rentrée 1998

INSTALLATION DU NOUVEAU CEVU

M. ANGUÉ souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CEVU élus lors des élections générales des 17-18 mars pour les personnels, et des 24-25 mars 1998 pour les étudiants. Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter.

M. GAUDIER informe l'assemblée de la nécessité de renouveler également les membres des 8 commissions de l'Université. Il est donc demandé aux étudiants élus au CEVU de désigner parmi eux, en fin de séance, 6 membres pour la Commission Vie de l'Etudiant, les 6 autres étant suppléants, et 1 membre pour la Commission du Patrimoine.

Les 4 AITOSS élus au CEVU sont membres d'office de la Commission des Personnels, et doivent désigner 1 représentant pour la Commission du Patrimoine.

Pour les autres commissions, il sera adressé un courrier aux élus afin de connaître leurs souhaits. Le Conseil d'Administration décidera des candidatures retenues.

En ce qui concerne les personnalités extérieures, les candidatures de M. SEGUY, Président de la CCI d'Avesnes/Helpe et Mme DEKER, Directrice du CIO de Valenciennes sont présentées. Le Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs ne souhaitant plus être représenté au sein de l'Université, il sera remplacé par une autre institution. Deux candidatures restent donc en attente.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL PEUT SIÉGER

M. PETIT présente les missions du CEVU (l'article 31 de la loi du 26/1/1984) et rappelle le contenu de l'arrêté du 9/4/1997 concernant les diplômes d'études universitaires générales, licence et maîtrise, dit réforme BAYROU reconduite par C. ALLEGRE. Il précise que ces dispositions ont été appliquées à l'UVHC).

M. ANGUÉ demande ensuite au conseil de procéder au vote sur les deux personnalités extérieures présentées :
avis favorable à l'unanimité.

A propos du Projet d'Etablissement, M. ANGUÉ précise que la signature du contrat quadriennal, prévue le 1/1/1998, aura lieu en automne 98. Une première étape est prévue le 27 avril prochain avec la venue à l'UVHC de M. BRUNET, qui est plus particulièrement chargé au Ministère, du contrat de Valenciennes.

M. PETIT commente la projection de documents présentant l'UVHC : bref historique, structure, fonctionnement, effectifs, formations. Dans une seconde partie, M. ANGUÉ donne l'évolution et l'échéancier des constructions et opérations de grosse maintenance. M. PETIT termine par la présentation du SUAQIP, de la Bibliothèque Universitaire, des activités sportives, culturelles, des logements, et de la restauration.

1) NOMINATION DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS

La **candidature de M. Henri GAUDIER**, chargé de mission du budget et des statuts, est proposée en qualité de Vice-Président. Sur 23 votants appelés à se prononcer ; **22 sont favorables et 1 vote blanc**. La candidature est acceptée.

M. PETIT admis à partir à la retraite dès la rentrée prochaine, souhaite faire la transition avec son successeur dès maintenant. La **candidature** proposée est celle de **M. Jean DEFRENNE**, Directeur du CEPPEP. Elle est **acceptée par 20 oui et 3 blancs**.

Les deux candidatures seront soumises au Conseil d'Administration et au Conseil Scientifique.

2) EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS (M. PETIT)

L'article 23 de l'arrêté du 9/4/97 prévoit un questionnaire destiné à l'évaluation des enseignements par les étudiants. Une fiche de test d'impact des enseignements élaborée lors de deux réunions de la Commission Pédagogie et Prospective est soumise à la réflexion des conseillers. L'évaluation se ferait dans deux instituts déjà volontaires (la FDEG pour la licence de Droit et une partie du DEUG, et la FLLASH pour la licence d'allemand, un module de Lettres Modernes et un module d'Histoire) dans un premier temps pour ensuite s'étendre à toute l'Université.

Différents points de vue sont échangés, la question étant de savoir comment faire pour que cela se passe au mieux tant pour les étudiants que pour les enseignants. L'expérience faite au Québec, relatée par Anne-Pascale MAQUINGHEN, s'est avérée très satisfaisante pour les enseignants. Il faut réfléchir à la méthode utilisée, la confidentialité, la réciprocité,...

M. PETIT précise que cette première étude d'impact d'enseignements se veut être le premier pas vers une démarche d'évaluation plus formelle avec la mise en place de commissions d'évaluation telles que le prévoit l'article 23 de l'arrêté du 9 avril 1997.

Un **avis favorable à l'unanimité moins 1 abstention** est donné par le conseil pour la diffusion dans tous les instituts et la mise en oeuvre de l'imprimé sur la base du volontariat.

3) HEURES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES, PRIMES ADMINISTRATIVES

Ce point de l'ordre du jour sera rediscuté en réunion de bureau.

4) NOUVELLES FORMATIONS

Dans la troisième partie de la projection, M. GAUDIER présente les offres de formation des différents instituts pour les quatre prochaines années, et passe ensuite à l'organisation des enseignements et à leur coût.

Avant de passer à la présentation des demandes de nouvelles habilitations, il est précisé :

- que pour ouvrir une filière, il faut des étudiants demandeurs
- que des formations peuvent être fermées pour en ouvrir de plus attractives
- que des débouchés doivent exister
- qu'il faut penser aux moyens financiers, d'encadrement (enseignants-chercheurs, AITOSS).

LES DEMANDES :

Les demandes de nouvelles créations pour le contrat 1998/2001 avaient été présentées lors du CEVU du 11 décembre 1997. Il est demandé d'établir un classement prioritaire pour la rentrée 1998.

ISTV : les 2 grandes priorités présentées par M. LEVEL :

a) IUP Analyse et Maîtrise de la Qualité des produits Alimentaires à Cambrai

L'idée est de développer et de diversifier à Cambrai des possibilités de poursuite d'études supérieures. Cette formation pourra s'appuyer sur un potentiel de recherche et de transfert en cours d'implantation.

b) DESS TNSI (Technologies Nouvelles des Systèmes d'Information)

La forte demande actuellement dans ce secteur de l'Informatique et la présence d'une équipe de recherche qualifiée justifient pleinement la création de cette formation.

M. ANGUÉ tient à préciser que les demandes de créations de nouveaux diplômes doivent tenir compte d'un certain nombre d'éléments : les surfaces en m² nécessaires, les besoins en personnel AITOSS, la baisse des effectifs étudiants en général, l'incidence de la création de postes sur l'enveloppe budgétaire et sur la nécessité pour les instituts de réfléchir sur une nouvelle répartition des moyens.

Pour le DESS, les 3,5 postes nécessaires seront supportés par l'ISTV. M. LEVEL précise que pour l'IUP la mise en place sera plus lourde.

Mme CLEUET précise qu'en ce qui concerne les AITOSS, les demandes ont été faites en 1997.

Le Conseil donne un **avis favorable à l'unanimité** pour les deux créations retenues.

ELLASH : Mme CLEUET présente les choix du Conseil de l'institut :

a) Maîtrise LLCE Espagnol : possible grâce à la création d'un poste de professeur et d'un PRAG.

M. ANGUÉ rappelle que la création d'un poste entraîne le retrait automatique d'un montant équivalent à 192 heures TD de la Dotation Globale de Fonctionnement. Le financement devra être trouvé ailleurs.

Nécessité de dédoubler le DEUG LLCE

Pas de problème de locaux, ni d'effectif

Maîtrise déjà demandée en 1997 - Le DEA et la licence existent déjà.

b) Licence Lettres Classiques :

Effectif prévu : environ 10

Modules identiques à ceux de la Licence Lettres Modernes, seuls les modules Grec et Latin sont plus spécifiques.

Pas de problème de locaux.

c) Licence Arts Plastiques :

Permettrait ensuite un CAPES Arts Plastiques (suite à la demande de l'Inspection Pédagogique Régionale).

Le Conseil donne - **un avis favorable à l'unanimité pour la Maîtrise LLCE Espagnol**

- **un avis favorable à l'unanimité moins 2 abstentions et 1 voix contre pour la licence Lettres Classiques**

- **un avis favorable à l'unanimité moins 7 abstentions pour la licence Arts Plastiques.**

FDEG :

a) M. LOQUET présente la **filière AES** et expose les raisons de la demande :

- stagnation des effectifs
- taux d'échec important en 1ère année de Droit
- la filière AES serait mieux adaptée à certains étudiants
- le niveau bac + 5 existe avec le DESS Economie Solidaire, l'AES représenterait un vivier local.

Pour le Ministère, il existe trop de formations identiques sur beaucoup d'universités du Nord-Pas-de-Calais. Une suggestion serait la fermeture à Cambrai.

- surcoût : nul si une orientation différente des étudiants permettait la fermeture de la 2nde partie du DEUG Droit 1ère année.

Le Conseil donne un **avis favorable à l'unanimité.**

b) Mme LI CRAPI réitère la demande de M. DEFOSSEZ quant à la transformation de "l'option" **Droit Privé** en "**Mention**" pour la **Maîtrise Droit** déjà existante. Le surcoût serait nul par la disparition de la Maîtrise Droit International.

Le Conseil donne un **avis favorable à l'unanimité.**

c) Mme LI CRAPI présente ensuite le **DESS Droit et Fiscalité de l'Immobilier** qui n'existe pas à Lille. Il conforterait la Licence et la Maîtrise de Droit et le besoin d'identification du Droit à Valenciennes.

Le Conseil donne un **avis favorable à l'unanimité moins une abstention** à cette création.

d) M. DESMULIERS, Directeur de l'IAE, présente le **DESS Management de l'Innovation et le DESS Gestion du Patrimoine** :

* Gestion du Patrimoine :

- le potentiel enseignants existe (création de 3 postes de Professeurs et 9 postes de Maîtres de Conférences)
- débouchés : notaires, juristes, banques, experts-comptables
- les étudiants de Droit peuvent intégrer le DESS
- inscriptions prévues : pas moins de 25
- autofinancement possible par la Formation Continue (cf. M. DEPREZ).

*** Management de l'Innovation :**

- changement technologique dans les entreprises
- ouvert aux étudiants de Gestion-Economie et aux étudiants scientifiques
- formation permanente (le vendredi et le samedi)

Le Conseil donne un **avis favorable à l'unanimité aux deux DESS.**

Enfin, M. DEFRENNE décrit le **DESS Gestion Totale de la Qualité :**

- Il existe pour l'instant sous l'appellation de DU (Diplôme d'Université).
- Il s'agit d'une formation en alternance sous statut étudiant.
- Ce DESS dépendrait momentanément du CEPPEPES dans l'attente de son rattachement définitif à un institut.

Le Conseil donne un **avis favorable à l'unanimité.**

5) Les étudiants procèdent à la désignation de leurs représentants aux commissions :

Vie de l'Etudiant :

titulaires : Mle GOMEZ, MM. PARENNA, TRAVERT, COSTA, HARDEMAN et CHOUKRI
suppléants : Mles FLAMENT, HECTOR, MM. DESPINOY, LALAMI, OTENDE et
SAINTE-ROSE.

Patrimoine : M. PARENNA.

La séance est levée à 17h 45.

| | |
|-----------------------------|--|
| Etaient présents : | M. ANGUÉ |
| Collège A : | Mmes GOMEZ-FOSSE, LERICHE MM. HERRERAS, OURAK, THOMAS D.G. |
| Collège B : | Mmes MAQUINGHEN-GODILLON, SADAUNE MM. BLAISE, DEMORY, TALEB, WAXIN |
| Collège AITOSS : | Mmes DUVIVIER, LI CRAPI M. RUFIN |
| Collège Usagers : | MM. CHOUKRI, COSTA, HARDEMAN, PARENNA, TRAVERT |
| Membres de droit : | MM. DARRAS, WIART |
| Invités permanents : | M. DEFRENNE, DELEBARRE, DELHAISE, DESMULIERS, DUSSART, GAUDIER, LEVEL, LOQUET, PETIT, WILLAEYS |
| Ont donné pouvoir : | M. DESPINOY à M. COSTA Mle FLAMENT à M. TRAVERT Mle GOMEZ à M. PARENNA Mle HECTOR à M. HARDEMAN |
| Excusés : | Mmes COULIER, LESAGE (représentée par M. REVAUX) MM. PILETTE, RAVALARD, VAILLANT (représenté par Mme CLEUET) |